



LES PARTIES CIVILES ASSISTENT À UNE VISITE SUR LA JUSTICE ET LA GENOCIDE

Le 9 Septembre, 2009

Par Michael Saliba, J.D. (Northwestern Law '09), Consultant au Centre Pour Les Droits Humains Internationaux, Northwestern University School of Law

Depuis le commencement du procès de Kaing Guek Eav (alias Duch) en février, la cour accueille plus de 20.000 visiteurs. Le nombre élevé de visiteurs est en grande partie grâce aux efforts du tribunal et des autres organisations à but non lucratif, notamment le Centre de Documentation du Cambodge (DC-Cam). À peu près 10.000 personnes de plus que 5.000 villages visitèrent l'ECCC comme partie du programme officiel du contact public de DC-CAM. (Pendant les dix années dernières, DC-CAM faisaient contact avec plus que 100.000 villageois. Les cartes détaillées de chaque province montrant les efforts de DC-CAM, actuelles à compter de mi-mai 2007, se trouve à http://www.dccam.org/Projects/Maps/Outreach_Maps.htm).

Dans son programme à grand échelle du contact public le plus récent, DC-CAM invita 186 chefs des districts et 150 parties civiles à participer en sa Visite Educationnel sur la Justice et la Genocide à Phnom Penh le 1^{er} septembre 2009. Malheureusement, les invitations au groupe des chefs des districts ne furent pas reçues à l'heure. Au lieu de cette fois ci, on anticipe que les chefs du district visiteront le tribunal à la fin du novembre pour assister à la clôture des débats. Malgré l'absence des chefs des districts, le tour fut un succès. Les participants de la partie civile apprirent l'histoire du Kampuchea Democratique et visitèrent le tribunal qui fut établi pour poursuivre les dirigeants supérieurs du Khmer Rouge qui étaient le plus responsables pour les crimes atroces qui furent commises pendant cette période.

Le groupe des parties civiles qui participa à la visite fut très divers, consistant des Khmers, des Musulmans Cham, et des Religieuses Bouddhistes, venant de beaucoup de provinces. Avec l'aide du Projet de la Participation Victime, la majorité de participants appliquèrent à être des parties civiles en dossier 002 à ECCC, où quatre anciens dirigeants du Khmer Rouge attendent leur procès. Dès l'arrivée à DC-Cam, les parties civiles furent saluées par le personnel amical qui les accueillit à Phnom Penh. Le personnel passa la matinée et la première partie de l'après-midi en consultant individuellement avec les parties civiles pour les aider en le processus d'identifier et cueillir la bonne documentation parce que beaucoup d'applications des parties civiles, dont quelques unes furent commencées depuis deux ans, furent toujours incomplètes.

Présentations des Dirigeants du Projet de DC-Cam et des Survivants S-21

Plus tard dans l'après-midi, les événements officiels commencèrent avec des présentations des dirigeants du projet DC-Cam sur l'histoire du Kampuchea Démocratique, la matière des réparations à ECCC, et le concept du pardon. Les participants écoutèrent aussi à Norng Chan Phal, qui survécut la prison Tuol Sleng (S-21) pendant son enfance, et Him Huy, un ancien gardien de la prison S-21, qui racontèrent leurs expériences. Finalement, les participants regardèrent un film du prison Tuol Sleng qu'on filma bientôt après que la prison fut évacuée. Les événements de l'après-midi ne furent pas seulement éducationnels, mais ils permirent aussi les victimes à partager leurs propres points de vue sur l'histoire du Kampuchea Démocratique et leurs expériences pendant le régime de Khmer Rouge.

Khamboly Dy expliqua à l'audience que tout le monde souffrit pendant la période du Kampuchea Démocratique. Aucun groupe n'était à l'abri des politiques cruelles et brutales du Khmer Rouge. Dy stressa l'importance de l'éducation pour que la jeune génération puisse comprendre la mesure de la souffrance de cette période. Dans ce but, tous les participants furent donnés une copie d'un livre écrit par Dy en partenariat avec le Ministère de l'Éducation sur l'histoire du Kampuchea Démocratique et ses effets sur la société cambodgienne.

Prochainement, Terith Chy adressa la matière des réparations à ECCC, qui est une matière qui affecte directement les parties civiles. Une des primaires buts de la participation des parties civiles à ECCC est de leur permettre à chercher les réparations collectives et morales. Chy informa les participants de la partie civile qu'ils ne recevront pas probablement des réparations individuelles monétaires. En place de ceci, il expliqua, la cour livra probablement des réparations collectives et symboliques aux victimes.

Finalement, Sok-Kheang Ly parla sur le concept du pardon. Il expliqua que quelques gens trouvent la paix dans le pardon, alors que des autres gens trouvent que c'est trop difficile de pardonner telles crimes horribles. Il n'encouragea ni ne découragea les victimes de pardonner, mais il invita les victimes à partager leurs pensées sur la possibilité de pardonner Duch. Un participant questionna la sincérité des excuses de Duch, alors qu'une autre déclara qu'elle « ne pourrait jamais le pardonner parce que à peu près quinze personnes dans ma famille moururent ».

Norng Chan Phal, qui survécut S-21 comme enfant, et Him Huy, un ancien gardien de la prison de S-21, parlèrent sur les expériences à la prison. Chan Phal raconta comment il fut séparé de sa mère pendant toute sa détention. En place de suivre le groupe au jour où la prison était évacuée, il courut pour se cacher derrière un bâtiment en espérant qu'il se réunirait avec sa mère. Him Huy raconta comment il fut recruté pour travailler pour le Khmer Rouge. Il expliqua qu'il n'avait pas de choix que de suivre les ordres et il décrivit une sensation vive de peur comme beaucoup de personnel et gardiens disparurent et furent exécutés. Dans un plaidoyer émotionnel, une victime demanda à Huy pour plus de renseignements sur son père qui fut exécuté à S-21. Elle effondra en larmes en proclamant que « aucune quantité de réparations ne peut faire revenir mon père. »

Les événements de la soirée conclurent avec un film silencieux très sombre. Le film montra la réalité graphique des victimes et les conditions de la prison Tuol Sleng quelques jours après son

évacuation. Le film fut montré pendant que « Oh Phnom Penh », une chanson apaisante des victimes de Cheam Chansovannary, joue au fond.

Réactions au procès de Duch

Le prochain matin, les participants se levèrent très tôt pour assister aux procédures du procès de Duch. Ils rejoignirent des autres villageois cambodgiens aussi que quelques visiteurs étrangers dans la tribune publique. Pour la plupart, c'était leur première fois de visiter le tribunal et de voir Duch en personne.

Dans l'après-midi, on donna aux parties civiles pas seulement l'opportunité de voir Duch, mais aussi de l'écouter en répondant aux questions des juges. Le plus notable, Duch dit à la chambre qu'il rendit compte de la nature criminelle du régime Khmer Rouge seulement après avoir adhéré à la révolution au point duquel c'était trop tard de partir. Partir du mouvement, il expliqua, était de perdre sa vie. Après on insista qu'il répond à la question de pourquoi il ne partit pas du mouvement après le défait du Khmer Rouge, il expliqua qu'il resta toujours sous la surveillance constante. Il se considéra un prisonnier du régime et il dit à la cour qu'il craignit pour sa vie. Malgré le témoignage et ses excuses précédentes, beaucoup de participants de la partie civile trouvèrent qu'il fut trop difficile de le pardonner. Tep Ngin, une religieuse bouddhiste de Takeo, perdit deux grands frères aux mains du Khmer Rouge. Elle expliqua que premièrement elle se fâcha quand elle vit Duch, mais plus tard elle se sentit relevé à la prise de conscience qu'on peut maintenant poursuivre les coupables. Un autre survivant, Avsok Chamroeun, fut forcée à évacuer Phnom Penh lorsque le Khmer Rouge captura la ville le 17 avril 1975. Son propre fils fut envoyé à un centre de détention et il disparut après. Elle expliqua que de voir Duch en personne au procès ne soulagea pas sa souffrance et sa douleur parce que aucun résultat ne peut faire revenir son fils.

Représentation Théâtrale de « Casser la Silence »

Au soir, les participants de la visite rejoignirent 98 autres parties civiles invitées par l'Unité des Victimes d' ECCC pour assister à la pièce innovatrice « Casser la Silence » à l'Institut National pour l'Education. (La metteur en scène est Annemarie Prins et c'est produite par Amrita Performing Arts). La pièce montra les émotions et les expériences tragiques des sept survivants-victimes et auteurs-du régime Khmer Rouge. La pièce était une merveille théâtrale comme il utilisa la danse moderne et la musique cambodgienne traditionnelle pour explorer les concepts complexes comme la souffrance, le pardon, et la réconciliation. La pièce fut bien reçue par l'audience comme beaucoup de participants se sentirent que les contes étaient des bonnes représentations de la réalité. Cette pièce puissante va voyager aux autres régions du pays en l'espérance de promouvoir les discussions sociétales à propos l'histoire du Khmer Rouge, et de transformer le « fleuve du sang en fleuve de la réconciliation et en fleuve de responsabilité. »

Visite au Musée du Genocide de Tuol Sleng

La visite conclura avec une visite au musée notoire : Musée du Genocide de Tuol Sleng. Le site d'un ancien lycée, il fut converti en prison et centre d'interrogation quand le Khmer Rouge pris le pouvoir. Parmi les 14.000 personnes estimées qui furent emprisonnées à Tuol Sleng, on connaît seulement 12 qui survécurent. Un des survivants, Chum Mey, était à Tuol Sleng et parla

aux quelques parties civiles de son expérience. Il leur montra sa cellule en brique d'un par deux mètres, où il fut entravé au sol et ses yeux furent bandés. Il eut dû dormir sur la côte parce que son dos était tellement endolori et il eut dû éviter tout mouvement qui résulterait en plus de 200 coups de fouet. Ses doigts de pieds furent permanemment déformés parce que ses ongles de pied furent arrachés par des pinces. Il perdit aussi son ouïe dans une oreille à cause des choques électriques qu'il reçut dans cette oreille. Les parties civiles furent très émues par son histoire et elles exprimèrent leur sympathie pour sa douleur et sa souffrance.

Après un autre jour émotionnel, les parties civiles préparèrent pour leur départ aux leurs villages et remercièrent le personnel de DC-Cam pour ce qui était une expérience difficile émotionnellement, mais finalement une expérience enrichissante et éducationnelle.